



SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION EN GUADELOUPE

Pointe-à-Pitre, le 17 février 2021

LE SPEG DÉFEND LA LIBERTÉ D'EXPRESSION EN GUADELOUPE AUSSI !

Le SPEG est sensible à tout ce qui concerne les besoins de la jeunesse guadeloupéenne, leur éducation, leur élévation.

Ainsi, après une lecture apaisée, sereine et responsable de la lettre de Luc Reinette en direction de nos jeunes, nous n'avons relevé aucune incitation à la haine ni même de stigmatisation raciale.

A l'heure où nous observons :

- Un mépris décomplexé et affirmé à l'encontre de notre jeunesse,
- Une volonté de brimer l'excellence guadeloupéenne, allant jusqu'à forcer nos jeunes à quitter la Guadeloupe,
- Un apartheid social, culturel qui n'est que le reflet de relents d'une autre époque,

Le SPEG affirme son soutien à Luc Reinette et met en garde vis à vis de toute volonté de bâillonner le peuple guadeloupéen et sa jeunesse.

S'il est une nécessité absolue de garantir la liberté d'expression, de la presse ou d'opinion chère à la république française, le SPEG veille à ce que ces mêmes libertés soient respectées en Guadeloupe et ce, en refusant pressions, intimidations et menaces d'implosions sociales.

Le Conseil Syndical du SPEG